

Midad

MAGAZINE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
SUR L'ARABE ET SA DIDACTIQUE

العدد الخامس
جانفري ١٩٩٨

éditorial

en direct

L'enseignement de l'arabe dans l'académie de Versailles

L'académie de Versailles compte, en 1997-1998, 1 126 élèves arabisants (1 054 en 1995-1996) : 370 en collège, 756 en lycée. Ces chiffres ne tiennent pas compte des divers enseignements facultatifs. L'arabe est présent dans 14 établissements des Yvelines, 4 de l'Essonne, 10 des Hauts-de-Seine et 4 du Val-d'Oise, soit au total 14 collèges, 17 lycées et 1 lycée professionnel. 28 professeurs, dont 5 stagiaires, y enseignent. 167 élèves étudient l'arabe par correspondance.

LE SCHÉMA DIRECTEUR

Conformément à la politique définie pour les langues à faible diffusion, l'arabe est surtout enseigné en LV2 (678 élèves) et en LV3 (250 élèves). Il n'est présent en LV1 que dans un collège et deux lycées. La mise en place de « sites » assure la cohérence de l'enseignement et le suivi collège-lycée et permet, en

évitant la dispersion des efforts, de renforcer la présence de l'arabe dans les districts où il est enseigné (12 sur 25).

LE « SITE »

DE MANTES-LA-JOLIE

La décision d'implanter un enseignement de l'arabe en LV2 au Val-Fourré remonte à 1983. Actuellement les 5 collèges et 2 lycées de ce quartier proposent l'arabe en LV2. Un suivi est possible dans les secteurs technique et professionnel. Enfin, l'enseignement de l'arabe existe en CPGE commerciale.

Une section de langue orientale arabe a été créée au collège Clemenceau, et doit s'étendre au collège Cézanne l'année prochaine, et au lycée Saint-Exupéry à la rentrée 1999. La discipline non-linguistique choisie est l'histoire-géographie. Un assistant étranger est affecté à ces établissements.

suite page 8

La langue arabe représente une grande culture. Elle est aussi la langue d'origine, sous forme dialectale, d'une grande partie des populations immigrées. Elle peut être un puissant vecteur économique. Pour toutes ces raisons, elle mérite mieux que quelques cours confidentiels et souvent menacés.

Dans l'académie de Versailles j'ai choisi, en accord avec l'inspection d'arabe, dans le cadre d'un schéma directeur des langues à faible diffusion, de favoriser une politique de pôle afin de ne pas disperser inutilement les efforts et de faire bien là où nous le faisons. C'est par exemple le cas à Mantes-la-Jolie.

J'ai le plaisir d'en mesurer aujourd'hui, à l'heure de mon départ, les premiers résultats. ●

Armand Frémont
Recteur de l'académie de Versailles

Quelle langue utiliser pour communiquer en classe ?

L'enseignant de langue vivante est, à tous les niveaux, amené à réfléchir sur la pertinence de l'emploi, dans son cours, d'une part du français, et d'autre part de la langue enseignée. Pour l'arabe, il faut de plus choisir entre arabe littéral et arabe dialectal. Une réflexion approfondie sur le statut des dialectes dans l'enseignement de l'arabe nécessiterait de longs développements. Nous n'aborderons ici qu'un aspect : quelle langue pour quelles situations ?

L'ensemble du travail fait en classe est soumis à une exigence d'efficacité et à la contrainte du temps. Cela s'applique aussi aux échanges verbaux. La question qui se pose n'est pas uniquement de savoir dans quelle langue le professeur s'adresse aux élèves : si les rapports professeur-élèves occupent une place – en qualité sinon en volume – importante, il ne faut pas qu'ils prennent le pas sur les autres échanges dans la classe (élèves-professeurs et élèves-élèves). Les programmes du collège le rappellent nettement.

Dans la vie de classe, le rituel servant à mettre les élèves en situation (salutations, devoirs à vérifier ou à faire, consignes de travail, plan du cours, date...) a un rôle fondamental, y compris pour les apprentissages purement linguistiques. La plupart des enseignants choisissent d'utiliser des expressions littérales ou dialectales, toujours les mêmes : comprises en raison du contexte et retenues du fait de leur récurrence, elles sont assimilées et reproduites – l'expression est alors acquise. C'est l'occasion par excellence de sensibiliser à un dialecte.

Dans les classes de niveau moyen ou avancé, le document étudié donne généralement lieu à une série de questions en arabe. Traditionnellement,

c'est le professeur qui le pose. Mais parfois, ce sont les élèves qui interrogent soit le professeur, soit leurs camarades – notamment dans le cadre d'un travail par groupes. Si les idées sont trop complexes pour être exprimées en arabe, il n'est pas rare que les échanges se fassent en français. Il faut alors savoir poser des limites strictes. De même, pour expliquer des passages ardues, il faut parfois recourir au français. C'est le cas notamment lorsque, pour

expliquer un mot ou une expression, on ne trouve que des équivalents inconnus des élèves : la traduction s'impose. Lors de la correction des devoirs, moment stratégique où l'on vérifie la compréhension des notions étudiées et la capacité de les mettre en œuvre, l'emploi du français peut également légitimement prévaloir. Quant à la grammaire, s'il est indispensable de familiariser les élèves avec la terminologie arabe, particulièrement adéquate au système que l'on

explique, il est souvent éclairant de recourir au français et d'amorcer ainsi une réflexion comparative – surtout dans le domaine de la syntaxe – utile aussi bien pour l'apprentissage de l'arabe que pour la maîtrise du français. Enfin, utiliser l'arabe dans la gestion du groupe-classe, notamment lorsque l'attention des élèves se disperse, est plus efficace : l'enseignant parvient plus rapidement à restaurer une ambiance de travail.

L'ARABE À LA RENTRÉE 1997

La baisse des effectifs, régulière depuis sept ans, est peut-être enrayée. En 1997-1998, 6 222 élèves au total étudient l'arabe en France métropolitaine dans les établissements secondaires publics et privés (6 196 en 1996-1997). Seule la LV1 (1 355 élèves) voit ses effectifs diminuer, essentiellement dans le second cycle. La LV2 (2 909 élèves) augmente faiblement, tandis que la LV3 continue à progresser (1 850 élèves contre 1 744 en 1996-1997). L'augmentation du nombre des arabisants dans les sections post-baccalauréat se poursuit (468 élèves contre 416, soit +12%); le premier cycle (1 905 élèves), le second cycle général et technologique (3 695 élèves) et professionnel (153 élèves) sont pratiquement stables.

Source : Direction de l'évaluation et de la prospective, ministère de l'Éducation nationale

arabe dans ces situations, en valorisant l'emploi du dialecte. Entre élèves, la communication en arabe littéral est perçue comme encore plus artificielle, même pour des arabophones confirmés. Les seuls échanges réalisés dans la langue-cible s'obtiennent dans le cadre d'exercices imposés et régis par des conventions. Ce sont ces derniers qu'il faut systématiquement organiser, le professeur pouvant alors s'effacer pour laisser les élèves s'exprimer.

Dans l'ensemble, les professeurs d'arabe admettent qu'ils laissent parfois échapper des occasions d'échanges fructueux en arabe, littéral ou dialectal, faute de temps et sous la pression des élèves. Mais le but d'un cours n'est pas seulement de prendre connaissance du contenu d'un document : écouter de l'arabe pour en retirer des informations est hautement formateur, cela permet à la mémoire auditive de fonctionner, et peut amener à l'expression, par imitation et non plus exclusivement par construction raisonnée comme dans l'enseignement traditionnel des langues anciennes.

Par ailleurs, rares sont les arabisants, quelles que soient leur origine ou leur formation, qui s'expriment avec naturel en arabe littéral lorsqu'il s'agit de la vie quotidienne, domaine par excellence du dialecte. En imposant l'emploi du littéral sous prétexte que l'on est à l'école, on est mal à l'aise, on craint de commettre une faute – et l'on passe au français. Cette auto-censure devrait être tempérée par l'exemple des intellectuels arabes qui d'une part transigent assez sereinement avec les flexions casuelles, voire les conjugaisons, d'autre part émaillent leurs propos de dialectalismes. Si l'on admet que le souci grammatical ne doit pas empêcher les élèves de s'exprimer, il n'est que justice de donner l'exemple. ●

Arminé Boranian (lycée Ampère, Lyon)
Zeinab Gain
Constance Primus

1. G. Ayoub, « Du "bon usage" d'une règle de grammaire », in *Analyses-Théorie*, n° 1-1982, Université Paris VIII, pp. 16-38.

Lire la calligraphie urbaine

Nous proposons ici des pistes d'exploitation pour un dossier réalisé par J.-M. Le Dain et B. Millet et publié par l'IMA en 1988 sous le titre La calligraphie urbaine. Il s'agit d'une série de diapositives réalisées au Maroc, en Égypte et en Syrie, accompagnée d'un livret explicatif. Nous avons travaillé sur les diapositives 1, 11 et 12 pour lesquelles on trouvera ici différents types d'exercices transposables à d'autres documents.

Le lexique est donné aux élèves. Les voyelles finales ne sont indiquées que pour les diptotes. On n'y trouvera pas les mots figurant sur les documents mais le vocabulaire permettant de décrire ceux-ci et pouvant donc être adapté à d'autres supports visuels. Les questions-types ne sont pas destinées aux élèves. Il s'agit d'un scénario pour activités orales où les réponses ne sont pas prérédigées mais simplement indicatives pour l'enseignant. L'exercice 2, qui porte sur le document 11, a pour objectif de sensibiliser l'élève aux différentes graphies, en l'exerçant à les déchiffrer et à les manipuler.

QUESTIONS-TYPES

- ما نوع الوثيقة ؟
- صورة / لوحة مائية / لوحة زيتية / كاريكاتور / شفافة / شريط مصور ..
- أين صدرت ؟
- مجلة / جريدة / كتاب ..

- متى صدرت ؟
- التاريخ (اليوم والشهر والسنة)
- ما شكل الوثيقة ؟
- مستطيل / مربع / مثلث / دائرة ..
- ماذا تمثل الوثيقة ؟
- صورة فقط / نص (كتابة) فقط / صورة ونص
- هل في الوثيقة ألوان ؟
- أبيض / أسود / أحمر / أخضر / أصفر / بني / رمادي ..
- أين كتب النص ؟
- إطار / حائط / واجهة / لافتة / لافتة مضاءة ..
- ماذا يمثل النص ؟
- دعاية / إعلان / شعار / عنوان / لافتة ..
- ما نوع الحروف ؟
- عربية / لاتينية / صينية ..
- ما حجم الحروف ؟
- كبيرة / متوسطة / صغيرة ..
- كم عدد السطور ؟
- ماذا نرى في الصورة ؟
- مسجد / مدرسة / لوحة زيتية ..
- كيف تم تنظيم الوثيقة ؟
- أفقي / عمودي / يمين / يسار / أعلى / أسفل / وسط / مستوى أمامي / مستوى خلفي ..

VOCABULAIRE

couleur	لَوْن ج ألوان	genre/sorte	نوع ج أنواع	livre	كتاب ج كُتُب
blanc	أَبْيَض	lettre	حَرْف ج حروف	date	تاريخ ج تواريخ
noir	أَسْوَد	latin	لاتيني	jour	يَوْم ج أيام
rouge	أَحْمَر	chinois	صيني	mois	شهر ج شهور / أشهر
vert	أَخْضَر	volume	حجم ج أحجام	année	سنة ج سنوات
jaune	أَصْفَر	grand	كبير	organiser	نظم (يُنظِم)
marron	بَنِّي	moyen	متوسط	organisation	تنظيم
gris	رَمَادِي	petit	صغير	horizontal	أفقي
représenter	مَثَل (يُمَثِّل)	chiffre	عدد ج أعداد	vertical	عمودي
texte	نص ج نصوص	ligne	سطر ج سطور	droite	يمين
écriture	كتابة ج ات	document	وثيقة ج وثائق	gauche	يسار
cadre	إطار ج ات / أطر	photo	صورة ج صور	en haut	أعلى
mur	حائط ج حيطان	tableau	لوحة ج ات	en bas	أسفل
vitrine/fronton	واجهة ج ات	aquarelle	لوحة مائية	milieu	وسط
enseigne/plaque	لافتة ج ات	peinture à l'huile	لوحة زيتية	avant-plan	مستوى أمامي
enseigne lumineuse	لافتة مضاءة	caricature	رسم ساخر	arrière-plan	مستوى خلفي
publicité	دعاية ج ات	diapositive	شفافة ج ات	forme	شكل ج أشكال
annonce	إعلان ج ات	bande dessinée	شريط مصور	rectangle	مستطيل ج ات
slogan/emblème	شعار ج ات	paraître	صدر (ت)	carré	مربع ج ات
adresse	عنوان ج عناوين	revue	مجلة ج ات	triangle	مثلث ج ات
liste	لائحة ج لوائح	journal	جريدة ج جرائد	cercle	دائرة ج دوائر

Lire la calligraphie urbaine



1. Le Caire, rue al-Mahgar

DOCUMENT N° 1

Exercice 1 : Cocher la bonne réponse.

- 1 - ما نوع الوثيقة ؟
 شريطة مصوّر كاريكاتور شفافة
- 2 - هل في الوثيقة ...
 صورة فقط كتابة فقط صورة وكتابة ؟
- 3 - ما نوع الصورة ؟
 لوحة زيتية رسم صورة فوتوغرافية
- 4 - هل تمثل الكتابة ...
 نصاً واحداً ثلاثة نصوص ستة نصوص ؟
- 5 - النصّ الأوّل موجود في إطار
 مثلث دائري مستطيل
- 6 - النصّ الأوّل
 عنوان محام عنوان طبيب عنوان فندق
- 7 - ما الهدف من النصّ الثاني ؟
 التعريف باسم المكان شعار سياسي لافتة مشروبات
- 8 - الصورة منظر في
 شارع نفق غرفة
- 9 - خطوط الكتابة كلّها
 متشابهة مختلفة لا نعرف

Exercice 2 : Compléter le texte par l'un des mots ci-dessous.

(كثيرون - شفافة - الوثيقة - كبير - القاهرة - الناس - يناير - كتاب - 1988 - المحامي - موجود - عنوانه - صغير - شارع - معهد العالم العربي)

إنّ هذه الوثيقة مأخوذة من الخط العربي في شوارع المدينة الذي أصدره في شهر سنة تمثّل منظر لافتات في بمدينة نلاحظ فيها أنّ وضع في منعطف شارع لينتبه إليه لأنّ مكتبه في شارع لا يمرّ به ناس

DOCUMENT N° 11

Exercice 1 : Cocher l'affirmation exacte.

- 1 - تمثّل الوثيقة
 مطعماً فندقاً مقهى
- 2 - نلاحظ أنّ اسم المكان مكتوب
 مرة واحدة مرّتين أربع مرّات
- 3 - يكثر أمام المكان
 عدد السيارات عدد اللافتات عدد الزبائن



11. Hôtel, Damas

- 4 - مكتب المحامي موجود
 في المدخل الجاور للمكان فوقه في الشارع الجاور
- 5 - هذا المكان يقبل
 العائلات أيضاً العائلات فقط الأطفال فقط

Exercice 2 : Recopier les différents textes existants sur la diapositive puis les traduire en français.

DOCUMENT N° 12

Exercice 1 : Cocher l'affirmation exacte.

- 1 - هذه الوثيقة
 رسم شريط مصوّر شفافة
- 2 - في هذه الوثيقة
 صورة وكتابة صورة فقط كتابة فقط
- 3 - نرى في الصورة
 مدخل مدرسة مدخل متجر مدخل مكتب
- 4 - تمّ تنظيم الكتابة في
 الأعلى واليمين الوسط فقط الأعلى واليمين واليسار
- 5 - الكتابة على اليمين تمثّل
 دعاية عنواناً إعلاناً
- 6 - اسم المتجر يمتدّ على
 سطر واحد ثلاثة سطور أربعة سطور
- 7 - على الصور
 رجل داخل المتجر ثلاثة رجال خارجون من المتجر امرأة داخلة إلى المتجر



12. Le Caire, quincaillerie

LA CALLIGRAPHIE : UN PASSAGE OBLIGÉ ?

Lire la calligraphie... S'agit-il seulement d'un jeu, destiné à satisfaire le désir - fort louable - des petits comme des grands, de décrypter ce qui apparaît, au premier abord, plus proche du dessin que de l'écriture ? Certes, l'aspect ludique des activités organisées autour de la calligraphie attire nombre d'élèves et d'étudiants. Parmi ces derniers, plusieurs ont décidé d'apprendre l'arabe après quelques séances de calligraphie, frustrés qu'ils étaient de ne pouvoir pratiquer que l'écriture latine alors que leurs camarades traçaient leurs courbes de droite à gauche. Chaque fois que cela est possible, à tous les niveaux, il est tout à fait intéressant d'initier les élèves à cet art : leurs productions, si modestes, si maladroitement soient-elles, leur donneront le goût d'écrire de l'arabe. Certains s'avèrent très habiles et parviennent rapidement, sous la houlette d'un professeur d'arts plastiques ou d'arabe, voire d'un calligraphe professionnel ou amateur, à faire preuve d'un sens artistique développé.

Mais, au-delà de cet aspect qui mériterait de plus amples développements, lire la calligraphie représente un véritable enjeu pour celui qui étudie l'arabe. Presque partout, presque toujours dans le monde arabe, l'écrit dans la ville est un écrit calligraphié : affiches, enseignes, pancartes, panneaux de signalisation... - rien qui ne soit une petite œuvre d'art. De même, les titres des journaux, des livres, des films... sont tous indéchiffrables pour qui n'est pas initié. D'où l'importance, dès les premiers apprentissages, de mettre l'apprenant en présence de différentes réalisations graphiques, manuscrites, imprimées, calligraphiées. Il exercera progressivement son regard, plutôt que d'être brutalement confronté, le jour venu, à des graphies pour lui rigoureusement illisibles.

Ces exercices ne sont qu'un exemple de ce qu'il est possible de faire avec des documents « prêts à l'emploi ». Chaque enseignant peut, à partir de documents bruts, aujourd'hui facilement disponibles (dans la presse notamment) ou simples à concevoir (en utilisant différentes polices de caractères pour saisir les textes), élaborer lui-même des exercices d'exploitation variés.

Brigitte Tahhan

Exercice 2 : Répondre aux questions suivantes (en français ou en arabe).

1 - في اللافتة الأفقية في الأعلى «أ» توجد عبارة دينية رغم أنّها في مكان تجاري. ما هي هذه العبارة ؟ ولماذا بدأ بها صاحب المتجر ؟

1. Sur la plaque « A » nous avons une formule religieuse quoique nous ne soyons pas, ici, dans un contexte religieux. Quelle est cette formule et pourquoi ce choix, d'après vous ?

2 - ما معنى الحروف «س ت» / «ت» في اللافتة «أ» ؟

2. Que veulent dire les abréviations : «س ت» / «ت» sur la plaque «A» ?

3 - في إعلانات الصورة أكثر من إشارة تدلّ على المنطقة التي توجد فيها، ما هي ؟

3. Il y a dans les éléments graphiques des indices qui révèlent dans quelle région nous sommes, lesquels ?

Nous remercions l'Institut du monde arabe pour son aimable collaboration. ●

Zeinab Gain
Samya Nouibat-Labidi

Si la majorité des professeurs de langue vivante ont adopté le « document sonore » comme support pédagogique, le document audiovisuel n'a pas acquis à leurs yeux la même légitimité et la télévision n'est pas encore entrée dans la classe au même titre que le magnétophone.

Cette constatation vaut pour l'enseignement de l'arabe. Les raisons invoquées par ceux qui n'ont que rarement ou jamais recours à l'audiovisuel dans leurs classes sont diverses. Certains enseignants pensent que les élèves regardent suffisamment la télévision chez eux ; d'autres arguent de raisons purement techniques (le matériel fait défaut ou bien leur semble trop complexe) ; d'autres enfin considèrent que la langue utilisée à la télévision, trop relâchée, n'a pas sa place à l'école.

« JE NE SAIS PAS M'EN SERVIR ! »

Aucun établissement ne devrait manquer de matériel. Les professeurs de langue doivent, le cas échéant, saisir le conseil d'administration et formuler des propositions. Là où le matériel est disponible, des personnes-ressources peuvent aider à se servir des magnétoscopes, parfois à enregistrer des émissions. Par ailleurs, la plupart des académies

proposent des formations (tant sur la vidéo en général que sur la vidéo et les langues vivantes en particulier) et plusieurs ont mis en place des médiapôles.

« EN ARABE IL N'Y A RIEN ! »

Dans toutes les langues à faible diffusion, les produits disponibles dans le commerce sont infiniment moins abondants qu'en anglais. Mais depuis une dizaine d'années, il est possible de recevoir, par le câble ou le satellite, les émissions des chaînes étrangères. Ce sont des documents authentiques, mais « bruts », qu'il faut soigneusement visionner et analyser avant d'en sélectionner un extrait. Pour capter les chaînes de langue arabe, il suffit d'installer une antenne parabolique, mobile si possible, qui permettra aussi la réception de chaînes européennes (encadré n° 1). Les programmes sont disponibles dans la revue *Araboscope*. Deux professeurs, téléspectateurs assidus, ont sélectionné quelques émissions

2 Les choix de Maha Billacois (collège Honoré-de-Balzac, Paris) et de Mohamed Naoui (lycée Saint-Exupéry, Fameck)

À utiliser avec les élèves : bulletins météo, clips, informations (le flash de 15 h sur MBC par exemple), images silencieuses (sur Euronews « No comment » sur Al-Jazeera « الصور تتحدث ») et aussi, sur ART, « المناهل » programme pédagogique (jordanien) pour enfants, et le fameux jeu « بنك المعلومات ».

À regarder pour s'informer, se cultiver... :

- sur ANN, « حوارات عربية » (débat) et « الصحافة اليوم » (revue de presse) ;
- sur MBC, « ما وراء الأحداث » (commentaire de l'actualité), « شارع الصحافة » (revue de presse) et « حوار مع الغرب » (débat) ;
- sur ESC, « شريط الذكريات » (interviews de personnalités politiques ou d'artistes) ;
- sur Al-Jazeera, « أكثر من رأي », « الاتجاه المعاكس », « بين السطور », « مرآة الصحافة » (revues de presse), ainsi que tous les documentaires, notamment sur les villes arabes.

qu'ils ont exploitées en classe (encadré n° 2). Par ailleurs, ici et là, des expériences tentent de pallier le manque de documents didactisés. C'est par exemple l'objectif du Centre de ressources en langues du CRDP de Versailles et du projet « Didactique des langues en Picardie » (encadré n° 3).

L'APPORT SPÉCIFIQUE DU DOCUMENT AUDIOVISUEL EN GÉNÉRAL...

Étudier l'image ne s'improvise pas, et notre formation nous y prépare souvent mal (voir dans *Bloc-notes* une bibliographie très succincte). L'écrit est longtemps resté le seul langage étudié à l'école, et reste souvent encore la référence ; l'oral, s'il est reconnu en cours de langue, a souvent, dans l'esprit du professeur et des élèves, un statut accessoire voire inférieur.

Le document audiovisuel, où l'image est associée à l'oral, est plus vite compris de manière globale. Quelques professeurs, pour cette raison précisément, le jugent peu utile. Or, il permet de porter l'attention sur des aspects souvent laissés de côté au profit du contenu purement linguistique du message : environnement (géographique, social, culturel), intonations, gestes, etc¹. Loin d'être superficielle ou anecdotique, la compréhension de ce contexte constitue une partie importante de la compétence communicative. Certains docu-

ments « muets » ou non univoques (clips, publicités...) présentent un intérêt considérable de ce point de vue. Ils favorisent en outre l'expression personnelle. La télévision en classe suscite généralement l'intérêt des élèves : non seulement ils vont en cours avec plaisir mais surtout à l'école. La vidéo permet ainsi de rapprocher l'école et l'univers familial, souvent incompatibles dans l'esprit des élèves.

... ET EN ARABE EN PARTICULIER

Pour la langue arabe ceci est encore plus vrai, tant le registre « savant » est du côté de l'école qui enseigne la langue littéraire, tandis que l'univers familial, est du côté du registre « populaire », dévalorisé



3 Le centre de ressources en langues du CRDP de Versailles

Il a pour vocation de constituer une sorte de « bibliothèque des multimédias », où les enseignants pourront consulter des documents didactisés dans leur discipline (cassettes vidéo, cédéroms, pages Internet). Pour l'arabe, où il existe peu de documents de ce type, le travail consiste d'une part à recenser et analyser l'existant, d'autre part et surtout à constituer une base de documents vidéo, dont l'exploitation pédagogique sera largement amorcée (publicités, extraits de bulletins d'information, clips...). Par ailleurs, il pourra constituer un lieu d'échanges entre enseignants.

Inauguration prévue en 1998.

Responsables pour l'arabe : Nadine Choisy, Frédérique Guglielmi.

Une expérience dans l'académie d'Amiens : « L'interculturel et l'enseignement des langues »

Ce projet, piloté par le CRDP, a été mené de front avec un professeur de portugais. Notre objectif était de produire des documents didactisés conçus sur le même modèle. Le premier, réalisé en 1992-1993, est consacré à la publicité : les séquences enregistrées sont accompagnées de fiches d'exploitation (situer, analyser et décrire, repérer les références culturelles, comparer et exprimer son opinion). Le second document propose le même type de travail sur les informations télévisées.

Said Benjelloun (lycée de La Hotoie, Amiens)

car jugé peu sérieux et indigne de l'école.

La télévision présente en outre l'indiscutable avantage de proposer des documents riches sur le plan situationnel et civilisationnel (feuilletons, jeux, publicités, clips, reportages, interviews...). Elle témoigne d'une réalité culturelle et sociale, ni figée ni folklorique, qui se construit sous les yeux de l'élève. Celle-ci lui permet d'approcher, toujours en situation, une langue aux registres variés, authentique et actuelle. L'enseignant peut ainsi donner une idée concrète de la réalité linguistique vécue, à savoir la pluriglossie. Ainsi par exemple, au cours d'une même émission,



HOMMAGE AU GRAND ÉCRAN 24H/24
سينما
تكريم الشاشة الكبيرة

le présentateur s'exprime tantôt en arabe littéral, tantôt en arabe moyen, ses invités dans différents dialectes ou en arabe moyen, et nul ne semble gêné par ce va-et-vient continu et parfaitement naturel. Pour toutes ces raisons, le document audiovisuel a quelque chance de susciter une expression sincère, authentique et spontanée de l'élève.

ET LE PROFESSEUR ?

Loin d'être un simple « presse-boutons », le professeur a un rôle déterminant. La télévision peut, en droit, entrer dans la classe, précisément en raison de sa présence : l'enseignant est là pour apprendre à ses élèves à regarder, et « l'éducation par les médias » se double toujours d'une « éducation aux médias »² (nous reviendrons, dans un prochain numéro, sur ce point à propos des informations). Mais le professeur n'est plus, dans la classe, la seule référence linguistique ni la seule source d'information.

Les chaînes arabes diffusées par satellite s'adressent à un public arabophone très large (l'ensemble du monde arabe et l'Europe) et diffusent des programmes conçus dans différents pays : on y entend presque toutes les variétés de l'arabe. C'est le profes-

seur qui fournit aux élèves les clés qui permettent d'identifier un dialecte, d'en repérer les caractéristiques les plus marquantes. Il leur donne les moyens d'acquérir ainsi une compétence essentielle en arabe.

QUE FAIRE AVEC LA VIDÉO ?

Quels sont les exercices spécifiques que permet le document audiovisuel ? À la variété des genres – donc des langages, des situations et des thèmes – correspond celle des activités, que l'on peut regrouper en deux types principaux :

- activités d'analyse de l'image, qui se fondent sur différents points étudiés en cours de français³ : le sens des images (dénotation, connotation), la rhétorique des images (le métaphorique...), le lien entre le verbal et le visuel, enfin les fonctions de l'image selon le type de document (poétique pour une œuvre d'art, argumentative pour une publicité...)⁴ ;
- activités orientées vers d'autres apprentissages : exercices d'expression personnelle, où l'élève émet une hypothèse ou un jugement, compare... ; exercices de communication (confrontation de points de vue) et de civilisation. Ces dernières sont privilégiées dans l'enseignement des langues vivantes. Dans tous les cas, nous remarquons que ces activités, bien

qu'elles n'en fassent pas un objectif prioritaire, mettent en jeu les quatre compétences attendues dans la maîtrise de la langue (compréhension écrite, orale, expression écrite, orale). Souvent, elles sont convoquées en même temps.

La télévision, grâce à la multiplicité et à la variété des chaînes reçues, permet de surmonter en partie plusieurs difficultés qui, longtemps, ont limité la prise en compte de la pluriglossie dans l'enseignement de l'arabe – notamment la rareté des documents en arabe moyen, et la question du choix d'un dialecte. Sans prétendre se substituer à l'imprégnation que permet le « bain linguistique », l'utilisation régulière de documents audiovisuels peut jouer un rôle de premier plan dans la construction d'une compétence de communication. ●

Frédérique Guglielmi
Brigitte Tahhan

1. Voir *Accompagnement des programmes de 6^e*, livret 2, p. 46-47.
2. C'est ce que Anne Brunswic, rédacteur en chef de *Télescope*, considère comme la finalité de la revue qu'elle a en charge. Voir *Ligne directe, Bulletin d'ingénierie éducative*, n° 9, mai 1997, CNDP, Paris, entièrement consacré au thème de la télévision à l'école.
3. Voir *Les méthodes du français au lycée*, de Labouret et Meunier, Bordas, manuel de seconde particulièrement clair.
4. Dans *Le document vidéo*, Thierry Lancien organise sa présentation des activités selon qu'elles sont liées à l'attention visuelle, l'attention visuelle et sonore, l'attention au non-verbal et à la production orale et écrite.

4 La question des droits

Le droit d'auteur est régi en France par le *Code de la propriété intellectuelle* du 1^{er} juillet 1992. La durée de protection de toute œuvre, y compris audiovisuelle, non tombée dans le domaine public, est de cinquante ans. Une utilisation même à des fins pédagogiques doit s'y conformer. Toutefois l'enseignant a le droit d'utiliser dans sa classe, sans demander d'autorisation, dix lignes d'un document écrit et trois minutes d'un document sonore ou audiovisuel. Si la marge peut sembler étroite pour l'écrit, trois minutes sont suffisantes pour exploiter nombre de documents audiovisuels, comme une séquence publicitaire, un clip, les gros titres d'un bulletin d'informations. Certaines émissions à la production desquelles le ministère de l'Éducation nationale a participé peuvent être librement utilisées en classe par les enseignants¹. Rappelons enfin que les films *Régent* autorisent les professeurs d'arabe à projeter, dans le cadre de leurs cours, des séquences des films qu'ils diffusent, et que la Médiathèque des trois mondes indique dans son catalogue quelques titres d'œuvres libres de droits.

1. Voir *Questions d'école*, n° 4/5, sept. 1997, p. 72-73. Pour obtenir une liste des vidéocassettes utilisables en classe, s'adresser à l'APTE, BP 518 - 86012 Poitiers Cedex. Pour toutes ces questions, consulter le Minitel 3614 Éducatelplus « Audiovisuel en classe » ou le site Internet du CNDP (<http://www.cndp.fr>).

L'enseignement de l'arabe dans l'académie de Versailles

L'INITIATION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Depuis novembre 1997, tous les élèves de deux classes de CE1 des écoles élémentaires Monet et Rousseau de Mantes-la-Jolie suivent un enseignement d'initiation à l'arabe (1 h 30 par semaine), assuré par deux professeurs de collège. Très bien accueillie par les équipes et les familles, cette expérience doit, en principe, se poursuivre jusqu'en CM2. La langue enseignée est l'arabe dialectal. Les supports pédagogiques choisis sont le cédérom *À la recherche de Jamal* (à titre expérimental) et les fascicules de *Maticha* (voir *Bloc-Notes*).

C'est le seul enseignement de ce type, à ce niveau, dans l'académie, où existe aussi une initiation en CM2, aux Ullis. Rappelons que l'arabe est enseigné dans le cadre ELCO dans de nombreuses écoles élémentaires.

OPTIONS ET ATELIERS AU COLLÈGE

Au collège André-Chénier de Mantes-la-Jolie, un atelier « Culture du Maghreb », destiné aux élèves de 6^e et 5^e, est animé par le professeur d'arabe depuis septembre 1996.

Le collège Joliot-Curie de Bagneux propose, depuis la

rentrée, une option « Cultures et civilisations méditerranéennes » aux élèves de 5^e : l'enseignement est assuré par un professeur d'arabe, avec la participation d'autres enseignants du collège. Un voyage culturel en Andalousie est prévu pour la fin de l'année scolaire.

L'ARABE DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS

L'arabe n'est enseigné que dans deux lycées professionnels, Romain-Rolland à Gousainville et Camille-Claudel à Mantes-la-Ville. Dans plusieurs autres établissements, polyvalents ou techniques, les élèves des sections professionnelles peuvent suivre les cours d'arabe avec ceux des sections générales et technologiques, lorsque les horaires le permettent. Si elle impose des contraintes évidentes d'emploi du temps, cette solution offre l'avantage d'éviter une coupure entre les filières et de permettre la constitution de groupes plus nombreux.

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE L'OPTION LV3

À la rentrée 1997, l'option arabe LV3 a été proposée aux élèves de 2^e (exceptionnellement à quelques élèves de 1^e) de 4 lycées de l'académie.

COURRIER

Lors des Journées d'études arabes de l'Association française des arabisants (Paris, 15 novembre 1997), nous avons exposé les conditions dans lesquelles est né *Midad*, ainsi que nos objectifs et nos projets. Des échanges qui ont suivi cette présentation, il ressort que les enseignants du supérieur semblent intéressés par nombre de points et de thèmes que nous traitons. Professeurs stagiaires et sortants d'IUFM souhaitent que leurs préoccupations soient prises en compte.

Ce court débat oral a été suivi d'un courrier de Ghalib Al-Hakkak, rédacteur en chef de *Textarab*, qui regrette « le manque d'épaisseur » de notre publication. Il aimerait que *Midad* soit aussi « le reflet de la vie des enseignants d'arabe avec tous leurs problèmes ». Nous ne souhaitons pas nous substituer aux associations d'arabisants dont c'est précisément le rôle. En revanche, toutes les suggestions visant à améliorer et enrichir le contenu sont actuellement étudiées. Nous songeons en particulier à une utilisation d'Internet.

BLOC-NOTES

Sur l'audio-visuel et les langues :

- « Des outils pour les langues » in *Les dossiers de l'Ingénierie éducative*, CNDP, n° 15, février 1994.
- « Formation du jeune téléspectateur actif », in *Les dossiers du petit écran*, CNDP, Paris 1981.
- Thierry Lancien, *Le document vidéo*, Collection Techniques de classe, Clé International, 1986.
- *Télélangues, Observations de classes*, Vidéocassette n° 3, MAFPEN-Versailles IUD Paris VII (cette cassette, qui regroupe des exploitations de documents vidéo filmés dans des classes d'anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, russe et FLE, est disponible au CRDP de Versailles).

Matériel pédagogique pour l'école élémentaire :

- *Maticha*, arabe dialectal marocain, 6 fascicules, Centre d'études arabes de Rabat (existe aussi désormais en arabe littéral).
- *À la recherche de Jamal*, ensemble pédagogique, Institut du monde arabe (parution prévue : février 1998).

45 élèves au total suivent les cours du CNED et reçoivent régulièrement la visite de l'un des 4 professeurs-tuteurs. Une nouvelle aide sera bientôt fournie sous forme de matériel informatique (ordinateurs, logiciels arabisés, didacticiels d'apprentissage). Il sera rendu compte de cette expérience, pilotée par le CRDP de Versailles, dans un numéro ultérieur de *Midad*.

LA FORMATION ET LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Le CRDP de Versailles, qui a publié en 1987 un *Recueil de textes et des Dossiers de classe*, met en place un centre de ressources en langues, où l'arabe est représenté. On y trouvera essentiellement de la documentation audio-visuelle et informatique. D'autres projets sont à l'étude ; ils seront évoqués dans les numéros à venir de *Midad*.

L'académie de Versailles accueille presque chaque année plusieurs stagiaires de l'IUFM de Paris. La MAFPEN contribue très largement à la for-

mation continue des enseignants d'arabe de la région parisienne (3 stages organisés en 1996-1997), ainsi qu'à la rédaction de *Midad*.

Fatéma Mezyane, Coordination MAFPEN ●

Brigitte Tahhan

THÈME DU N° 6 :

La presse et les informations en cours d'arabe



Midad

magazine d'information produit avec le concours des académies de Paris et Versailles

directeur de la publication : Roger-François Gauthier, directeur général du CNDP

comité de pilotage :

IGEN - DLC - CNDP

comité de rédaction :

Maha Billacois - Zeinab Gain (MAFPEN Paris)

Frédérique Guglielmi - Fatéma Mezyane - Samya Nouibat-Tabidi (MAFPEN Versailles)

Constance Primus - Brigitte Tahhan

secrétaires de rédaction :

Emmanuel Couanault - Bruno Ponsannet

maquette : CNDP

imprimerie : CNDP

ISSN : en cours

adresse de la rédaction :

Midad, CNDP, Services parisiens,

37, rue Jacob, 75006 Paris

téléphone : 01 44 55 62 11

télécopie : 01 44 55 62 01

vente au numéro : 12 F

vente directe à la librairie du CNDP,

13, rue du Four, 75006 Paris

•••••

Vient de paraître

TDC n° 478 (15-01-98) :

« La mosquée, plus qu'un lieu de culte »